



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de
l'environnement, de l'aménagement et
du logement**

Lille, le 29 juin 2021

Service énergie, climat, logement et aménagement du territoire
Affaire suivie par : Noémie Fradet
Tél. : 03 20 40 43 14
noemie.fradet@developpement-durable.gouv.fr

Le directeur
à

Madame Frédérique MACAREZ
Présidente de l'agglomération du Saint-Quentinois
58 boulevard Victor Hugo
BP 80352
02108 Saint-Quentin CEDEX

Objet : Avis sur le projet de PCAET de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois
PJ : Observations détaillées sur le projet de PCAET

Madame la Présidente,

Le projet de plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de votre communauté d'agglomération a été adressé aux services de l'État par un courrier reçu le 5 mai 2021.

Ce PCAET confère à la communauté d'agglomération la responsabilité de coordonner la transition énergétique sur son territoire par la mise en œuvre de partenariats associant différents acteurs socio-économiques. Il est le moyen de préparer votre territoire aux changements profonds que va engendrer le changement climatique.

Le diagnostic réalisé est complet et va même au-delà de la réglementation sur certains aspects. La stratégie territoriale couvre l'ensemble des thèmes obligatoires. Elle est bien construite, bien présentée. L'ambition en matière de consommation d'énergie et de limitation des émissions de gaz à effet de serre est élevée à l'horizon 2050. De manière notable, le plan fixe un objectif en matière de développement du stockage de carbone et un objectif de limitation de la consommation foncière : zéro artificialisation nette à l'horizon 2050. Sur la forme, on peut saluer le fait que la stratégie soit accompagnée d'une partie, appelée « vision », qui décrit le territoire tel qu'il se présenterait à l'horizon 2050, une fois la stratégie mise en œuvre. Le plan d'action est dense, bien construit et adapté aux enjeux du territoire. Il comporte de nombreuses actions structurantes qui permettront au territoire d'avancer sur des bases solides.

L'ambition est en revanche plus faible à l'horizon 2030. Je vous engage donc à veiller à l'engagement rapide d'actions structurantes permettant de tenir l'objectif de long terme. Je vous invite également à approfondir votre stratégie en matière d'adaptation du territoire au changement climatique et à renforcer le plan d'action pour limiter les émissions de polluants atmosphériques. Enfin, il serait intéressant d'aller encore plus loin sur la « vision », en détaillant davantage ce portrait et en le déclinant de manière communicante à destination du grand public. Cela permettrait non seulement aux habitants de se projeter mais donnerait aussi l'occasion à la communauté d'agglomération de donner à voir, de manière concrète, l'ambition commune des acteurs du territoire pour ce dernier.

44, rue de Tournai - CS 40 259 - 59 019 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 13 48 48- Fax : 03 20 13 48 78

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

Enfin, je vous rappelle que la rédaction du plan climat n'est que la première étape de la démarche air énergie climat de votre territoire. Le succès repose, d'une part, sur l'animation et la mobilisation des pilotes et des partenaires des actions et, d'autre part, sur votre capacité à mener à bien les actions dont la collectivité est elle-même responsable. Ce travail nécessitera d'affecter des moyens humains à la mise en œuvre du plan climat et de les maintenir sur le long terme.

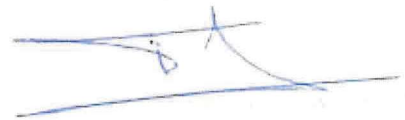
Vous trouverez les observations détaillées sur le projet de plan dans l'annexe jointe à ce courrier.

Votre projet de PCAET modifié devra ensuite être soumis à la participation du public par voie électronique. Il pourra enfin être approuvé par délibération du conseil d'agglomération et déposé sur la plateforme nationale des PCAET.

Les services de la DREAL Hauts-de-France et de la DDT de l'Aisne se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la suite de votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur,



Laurent TAPADINHAS

Copies à :

- Monsieur le président du Conseil régional des Hauts-de-France ;
- Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne ;
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de l'Aisne ;
- Monsieur le directeur régional de l'Ademe.

44, rue de Tournai - CS 40 259 - 59 019 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 13 48 48- Fax : 03 20 13 48 78

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/